

LES FÉMINISTES ALERTENT : LE RASSEMBLEMENT NATIONAL N'EST PAS UNE OPTION

Nous devons faire pression populaire le **23 juin** !

La possibilité d'accès de l'extrême droite au pouvoir est désormais bien réelle. Nous devons réagir, **faire front populaire** et porter nos exigences !

Emmanuel Macron a pris la décision irresponsable de dissoudre l'Assemblée nationale alors que le vote rassemblement national n'a jamais été aussi important.

Alors même qu'il a, depuis des années, tracé un boulevard à l'extrême droite par ses politiques anti-sociale dont les plus précaires dont les femmes sont les premières victimes. Il a participé à sa dédramatisation en mettant en place une partie du programme du rassemblement national notamment en faisant voter la loi asile et immigration. La désespérance, le déclassement, la peur du lendemain ont favorisé le vote extrême droite même parmi les femmes alors qu'elles sont les premières cibles de leur programme régressif.

Selon les sondages de cette semaine, il n'y a plus de « gender gap » soit la différence récurrente qui existait entre les femmes et les hommes et qui voulait que les premières votent moins pour l'extrême droite que les seconds. Ainsi, entre 2019 et 2024, le RN a gagné dix points dans l'électorat féminin, passant de 20 % à 30 %.

Les propositions du RN entérinent l'ordre patriarcal, le radicalise.

Rappelons que leurs projets s'appuient sur la différence sexuelle « naturelle » qui différencie les femmes et les hommes pour mieux les assigner à leurs rôles sociaux spécifiques, renvoyant les femmes à la maison et surtout à leur rôle de mère.

En matière d'égalité professionnelle femmes-hommes, l'extrême droite n'avance aucune proposition. Et pour cause, elle nie les chiffres.

Ainsi, le RN a voté contre les lois sur l'égalité professionnelle au Parlement européen. Pire encore, le programme

économique de l'extrême droite est ultra-libéral : il s'attaque au Smic, aux protections collectives, à la Sécurité sociale... Autant de mesures qui fragilisent en premier lieu les femmes.

De plus, sous l'apparence de nouveaux droits, les propositions de « revenus pour mères au foyer », « droit des femmes à rester chez elles » ou la « libre répartition du congé parental » assignent les femmes à leur « fonction de procréation » et au travail domestique.

La volonté de contrôle de la vie des femmes s'étend jusqu'au droits des femmes à disposer de leur corps, en s'attaquant au droit à l'avortement ou l'accès à la contraception. Les mesures pour la santé des femmes s'inscrivent uniquement dans une perspective nataliste.

L'extrême droite instrumentalise les violences faites aux femmes

Pour diffuser son message anti-immigration, l'extrême droite instrumentalise les violences faites aux femmes. Comme si les violences faites aux femmes étaient liées à une culture, à un pays, à une religion ou une classe sociale. Considérer qu'un violeur ne peut être qu'un étranger aliène la culture du viol. C'est au sein de l'espace privé que se produisent en majorité les violences sexuelles.

Gagnons la réciprocité des droits entre les femmes et les hommes

Le droit au travail des femmes est fondamental pour assurer leur reconnaissance sociale et leur indépendance économique, garanties essentielles pour pouvoir faire ses propres choix.



Le combat pour que l'égalité soit effective doit s'inscrire dans le mouvement social populaire actuel.

Nous le redisons, l'extrême droite n'est pas une option et nous revendiquons :

- **le droit des femmes à travailler pour être autonomes et indépendantes dans leurs choix de vie ;**
- **l'égalité réelle femmes-hommes au travail avec notamment de réelles sanctions pour les entreprises et administrations qui discriminent, la revalorisation des métiers à prédominance féminine, ou encore la fin des temps non complets de moins de 24 heures par semaine ;**
- **le soutien à la parentalité : allonger les congés maternité et paternité et d'accueil de l'enfant, revaloriser le congé parental, levier indispensable à un meilleur partage des responsabilités parentales, élaborer un grand plan de création de places en crèches et des droits garantis par la loi à 10 jours enfants malades (sans jours de carence) pour tous les parents d'enfants de moins de 12 ans ;**
- **un service public de l'aide à l'autonomie et de prise en charge de la petite enfance ;**
- **des mesures effectives pour prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail et pour protéger les femmes victimes de violences ;**
- **un accès libre et remboursé à la contraception et à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) sur tout le territoire, la suppression de la double clause de conscience spécifique à l'IVG et l'allongement du délai d'IVG ;**
- **la mixité des filières de formation et des métiers ;**
- **la mise en place de mesures pour lutter contre les stéréotypes de genre et le sexisme à l'école, sur les lieux de travail et dans les médias.**

Nous nous joignons aux associations féministes pour sonner des alertes féministes partout en France le dimanche 23 juin pour un raz-de-marée populaire

Le 30 juin et le 7 juillet, réagissons, votons et faisons pression populaire !

